

Lausanne, le 16 novembre 2020

Communiqué de presse

La mobilité multimodale doit être facilitée. Cessons de surtaxer le transport des vélos.

La mobilité multimodale est sur toutes les lèvres, mais les actions concrètes sont rares. Souvent, les propositions sont faites pour favoriser un mode de transport ou l'autre, mais rarement pour penser à des plateformes d'échange modal ou à la combinaison des modes de transport. Le PLR Vaud souhaite encourager le déplacement à vélo, également sur de longues distances, et, pour cela, il demande de rendre le transport de vélos gratuit dans les transports publics.

Lorsque vous vous déplacez sur de longues distances, vous combinerez probablement plusieurs moyens de transport. Si par hasard, vous souhaitez prendre votre vélo, il vous en coûtera le prix d'un billet demi-tarif, d'une carte journalière vélo à CHF 12.- ou d'un abonnement annuel à CHF 240.-. Vous ne serez, malgré tout, pas certains de pouvoir entrer dans le moyen de transport en question avec votre vélo, ce dernier pouvant être refusé pour donner la priorité au transport de personnes, ce qui est justifié. A contrario, si vous transportez des skis, un équipement de hockey, un vélo dans une housse (avec la roue avant démontée), une valise – qu'elle qu'en soit sa taille – ou encore une poussette par exemple, vous serez libre de le faire gratuitement.

Par ailleurs, le prix du billet pour vélo ne couvre pas les frais des infrastructures nécessaires, par contre il amène une contrainte administrative supplémentaire. Le prix fixé pour le transport d'un vélo et l'absence d'une solution nationale et étendue de vélos en libre-service apparaît comme un frein à l'expansion du report modal vers le vélo et les transports publics. Pourtant les solutions existent et sont mises en place chez certains de nos voisins.

Il est temps de se mettre à jour et de cesser de faire du transport de vélos une exception. L'État de Vaud et les communes étant les plus grands financeurs des communautés tarifaires tels que Mobilis, Unireseau ou Travys, le PLR Vaud demande, par voie de postulat au Conseil d'État, et à certaines Municipalités du canton, par des dépôts dans plusieurs communes, notamment Épalinges, Lausanne, Morges, Renens, Rolle, Vevey, d'étudier la possibilité de rendre gratuit le transport de vélos dans les transports publics.

Contacts :

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

Carole Dubois, cheffe du Groupe PLR au Grand Conseil vaudois, 079 602 83 36

Laurence Cretegny, députée PLR au Grand Conseil vaudois, 079 410 17 84

Henri Klunge, conseiller communal PLR à Lausanne, 078 835 16 01